



Protocole public pour assister aux réunions du Comité de protection des sources d'eau potable

Les lignes directrices suivantes doivent être respectées lorsqu'il s'agit d'élaborer et de donner une présentation au Comité de protection des sources d'eau potable.

Toute personne désirant s'adresser au Comité de protection des sources d'eau potable du Grand Sudbury ou lui présenter un document d'information doit soumettre sa demande au président ou au directeur de projet du Comité au moins quatorze (14) jours avant la réunion. La demande devrait comprendre un bref énoncé des questions à soulever et des copies des documents d'information. Des services en français sont disponibles pour ceux qui veulent donner une présentation en français.

Le locuteur a droit à un maximum de dix (10) minutes pour donner sa présentation, et les membres du Comité de protection des sources d'eau potable peuvent demander des éclaircissements par la suite. La date de la présentation figurera au calendrier sous le titre « Communications des visiteurs ».

Le locuteur doit s'identifier auprès du président ou du directeur de projet du Comité de protection des sources d'eau potable avant le début de la réunion.

La présentation servira à informer les membres du Comité et ne fera pas l'objet d'un débat lors des réunions du Comité. Tout commentaire des membres du public doit être adressé par l'intermédiaire du président du Comité de protection des sources d'eau potable.

Pendant les réunions du Comité, les membres du public seront respectueux des personnes, des groupes de personnes, des entreprises et des organisations dont ils parlent. Le locuteur discutera uniquement du sujet pour lequel il a reçu l'approbation d'aborder au Comité et il se conformera aux règles de procédures et à toute décision du président du Comité.

Toute question et tout commentaire additionnels peuvent être soumis au moyen de la feuille de commentaires ci-jointe (au verso). À la fin de la réunion, un employé ou le président du Comité de protection des sources d'eau potable peut répondre à d'autres questions.



**Formulaire de commentaires d'un membre du public adressés au
Comité de protection des sources d'eau potable**

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Questions ou commentaires :
(Le président ou un employé peut répondre à des questions à la fin de la réunion.)

Comment avez-vous entendu parler du Comité de protection des sources d'eau potable?

Communiqué Annonce publicitaire Bulletin communautaire

Autre : _____

Votre nom et vos coordonnées ne seront pas divulgués car vos renseignements personnels sont protégés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

Tout autre commentaire peut être envoyé par la poste ou par télécopieur à :

Nels Conroy, président
Comité de protection des sources d'eau potable
a/s de l'Office de protection de la nature du District du Nickel
200, rue Brady, Place Tom Davies
Sudbury (Ontario) P3E 5K3
Tél. : (705) 674-5249
Télééc. : (705) 674-7939